

République française
Département de la Gironde
COMMUNAUTE DES COMMUNES RURALES DE L'ENTRE-DEUX-MERS

Séance du mercredi 05 mars 2025

Date de la convocation: 03/03/2025

Membres en exercice :
67

L'an deux mille vingt-cinq et le cinq mars le Conseil Communautaire de la Communauté des Communes Rurales de l'Entre-Deux-Mers invité à se prononcer à Salle Serge DURU - Communauté des Communes - SAUVETERRE DE GUYENNE sous la présidence de Daniel BARBE,

Présents : 37

Votants : 51

Présents : Daniel AUBERT, Mireille AVENTIN, Daniel BARBE, Jean-Claude BERNEDE, Philippe CUROY, Marie-France DALLA LONGA, Bernard DALLA-LONGA, Carole DELADERRIERE, Alain DIDIER, Laurence DUCOURT, Christiane DULONG, Véronique DUPORGE, Daniel DUPRAT, Christiane FOUILHAC, Jean-Pierre GASNAULT, André GREZE, Eric GUERIN, Valérie HATRON, Vincent LAFAYE, Joël LE HOUARNER, Laurence LEROY, Benjamin MALAMBIC, Florent MAYET, Olivier MEHATS, Jacques MOULINE, Josette MUGRON, Véronique PELOTIN, Jean-Paul POUJON, Régis PUJOL, Bruno QUEYROL, Myriam REGIMON, Marie-Claude REYNAUD, Dominique ROBERT, Christophe SERENA, Lionel SOLANS, Sylvie TESSIER, Rémi VILLENEUVE

Représentés : Sandrine ALLAIN, Marie BARDIN, René BOUDIGUE, Frédéric DEJEAN, Danièle FOSTIER, Olivier JONET, Francis LAPEYRE, Frédéric MAULUN, Christophe MIQUEU, Laurent NOEL, Philippe PORTEJOIE, Jean-Marc PRA, Colin SHERIFFS, Corinne SPIGARIOL-BACQUEY

Excusés :

Absents : Cyril ABELA, Marcel ALONSO, Marie-Claude CONSTANTIN, Christelle COUNILH, Sébastien DELUMEAU, Véronique DUBOURG BOUNADER, Michel DULON, Thierry LABORDE, Sylviane LEVEQUE, Martine LOPEZ, François LUC, Bernard REBILLOU, Michel REDON, Jean-Claude RIBEIRO, Thomas SOLANS, Jean-Marie VIAUD

Secrétaire de séance : Josette MUGRON

DEL_2025_010 - Objet : PISCINE - AUTORISATION D'ENGAGER LES TRAVAUX

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 18 février 2025 ;

Monsieur le Président soumet aux votes des Conseillers Communautaires l'autorisation d'engager les travaux de mise aux normes et sécurisation de la piscine, qui se présentent comme suit conformément au plan de financement validé par le Conseil Communautaire réuni le 17 février 2025 :

NATURE DES DÉPENSES directement liées au projet	Montant des dépenses HT	RECETTES	Montant
Acquisitions foncières :		Aides publiques	
		État DETR (35%)	43 750.00€
		État DSIL (45%)	56 250.00 €
Acquisitions Immobilières éligibles (selon opération) :			
Travaux			
Pose membrane PVC 150/100 - Forme Ovoïde libre petit bassin, forme rectangulaire grand bain	66 600.00 €		
Pièce de rechange des accessoires intérieurs piscine avec main d'œuvre	10 500.00 €		
Pièce de rechange des accessoires intérieurs local technique avec main d'œuvre	28 000.00 €		
Réfection du joint margelles, plage béton, clôture	16 500.00 €		
Pièce de rechange des accessoires de remplissage automatique avec main d'œuvre	3 400.00 €		
		Autres y compris aides privées :	
TOTAL	125 000.00 €		
Matériels - Équipements (selon opération)			
-		Sous-total :	100 000.00 €
		- Fonds propres	25 000 €
Autres dépenses non éligibles (selon opération) :			
Dépenses imprévues, Ass. DO		Sous-total :	25 000.00 €
TOTAL	125 000.00 €	TOTAL	125 000.00 €

Le Conseil Communautaire, à la majorité de ses membres présents ou représentés (38 votes POUR, 8 votes CONTRE, 2 Abstentions, 3 Non Votants) décide :

- D'AUTORISER l'engagement des travaux de mise aux normes et sécurisation de la piscine.

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus

Le Président,
Daniel BARBE



La Secrétaire de séance
Josette MUGRON

